

**Compte-rendu du conseil d'école du 15 /10/2024**  
**Écoles de BERTHOUVILLE-FRANQUEVILLE**

Début de séance : 18h

Étaient présents :

- Mr BOUDON Mathieu : adjoint au maire de HECMANVILLE
- Mme DANARD Nathalie : directrice de l'école de FRANQUEVILLE
- Mr DESLANDES Christian : maire de ST CYR DE SALERNE
- Mme HENRY Sadia : représentante des parents d'élèves
- Mr JANNOT Jauféré : professeur des écoles
- Mme LEGRIX Cécile : directrice de l'école de BERTHOUVILLE
- Mr MAILLARD Ludovic : adjoint au maire de FRANQUEVILLE
- Mme MORIERE Nathalie : professeure des écoles
- Mme RABET Séverine : représentante des parents d'élèves
- Mr VARIN Didier : adjoint au maire de Saint Cyr de Salerne
- Mme WIMILLE : représentantes des parents d'élèves
- Mme WELKE Delphine : conseillère municipale de BERTHOUVILLE

Absents excusés :

- Mr CROMBEZ Guillaume : maire de FRANQUEVILLE

**1. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.**

*Les votes étaient exclusivement par correspondance.*

**A Franqueville :**

Le taux de participation est de 78.21%

Les parents élus sont :

ANGRAND Hélène  
GREMONT Charline  
HENRY Sadia  
RABET Séverine

**A Berthouville :**

Le taux de participation est de 77,65 %

Les parents élus sont :

Mme WIMILLE Marion  
VORANGER Emmanuelle  
QUOD Fidéline  
LAVEILLE Olivier

## **2. Effectifs et répartitions.**

<b><i>A ce jour :</i></b>	<b><i>Avec la répartition suivante :</i></b>
12 PS 12 MS 10 GS 10 CP 13 CE1 12 CE2 13 CM1 9 CM2	<b><u>A FRANQUEVILLE :</u></b> Classe de Mme DANARD 12 PS et 12 MS soit 24 élèves. Classe de Mr Jeannot 10 GS et 10 CP soit 20 élèves.  Total : 44 élèves  <b><u>A BERTHOUVILLE :</u></b> lasse de Mme LEGRIX : 13 CE1 et 12 CE2 soit 25 élèves. Classe de Mme MORIERE : 13 CM1 et 9 CM2 soit 22 élèves  Total : 47 élèves

## **3. Règlement intérieur des écoles.**

Un paragraphe a été ajouté au règlement intérieur concernant la lutte contre le harcèlement.

### Non au harcèlement

Le programme pHARe met en œuvre l'ensemble des mesures de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

L'équipe enseignante organise, dans chaque école 10h d'apprentissages annuelles dont bénéficient tous les élèves du CP au CM2, sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales.

Lorsqu'une situation de harcèlement survient, le directeur informe l'Inspecteur de l'éducation nationale qui mobilise son équipe pédagogique de ressource pHARe chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge de ces situations.

La charte de la laïcité et la charte de l'utilisation numérique sont ajoutées au règlement.  
*Pour le reste, il est inchangé par rapport à l'an passé.*

### Vote :

*A l'unanimité, le conseil d'école vote pour la reconduite du règlement intérieur du regroupement pédagogique.*

Signature du règlement.

## **4. Sécurité**

### **A Franqueville :**

#### **Document unique :**

*Celui-ci a été mis à jour le 11 octobre en présence de Mmes Grémont, Rabet et Angrand (représentantes des parents d'élèves) ainsi que Mr Maillard (adjoint au maire de Franqueville).*

*Les principaux points à améliorer sont les suivants :*

- \_ Les poignées des vélos qui sont dangereuses car très abimées.*
- \_ Des caches sont manquants sur la structure de jeux. Les vis sont donc apparentes. Le toboggan rouge doit être fixé (un côté).*
- \_ Des fils de fer sur le grillage devront être coupés*
- \_ des dalles du sol de la salle de motricité sont décollées.*
- \_ Le revêtement de la rampe d'accès située à l'issue de secours de la salle de motricité est abimé.*
- \_ Une tête thermostatique est manquante dans la classe de GS/CP. La tige de fixation qui dépasse est donc dangereuse.*

La question des souillures d'oiseaux sous le préau reste en suspens.

**Exercice Incendie :** Le premier exercice a eu lieu le 19 septembre. Les consignes d'évacuation ont été redonnées à la nouvelle équipe enseignante ainsi qu'aux élèves. Tout s'est déroulé correctement. L'évacuation a pris 1min 27 et 2min 11 après l'appel. L'exercice aura lieu encore à deux reprises, sans prévenir les enfants cette fois. Le respect des consignes données lors de ce premier exercice sera alors mis à l'épreuve.

**PPMS :** Le premier PPMS aura lieu le 18 octobre.

## **A BERTOUVILLE :**

### **Exercice d'évacuation incendie :**

Le premier exercice incendie a été réalisé, il s'est fait rapidement et dans le calme.

Temps d'évacuation : 1mn05, avec l'appel compris 1min55

Difficulté pour enclencher l'alarme, Mme Legrix a dû appuyer 4 fois fortement sur le bouton évacuation générale.

L'alarme a été arrêtée avec succès mais toujours aussi difficilement.

**Date document unique et PPMS :** mise à jour le 05 novembre, 1<sup>er</sup> PPMS 18 octobre

## **5. Bilan Evaluations repères**

Les évaluations repères concernent tous les élèves du territoire national du CP au CM2.

Les objectifs étant d'identifier les apprentissages à renforcer, de connaître les acquis et les besoins de chacun pour accompagner au mieux, de renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter).

Pourcentage des résultats satisfaisants :

EN CP : Français : 71,6% / Mathématiques : 77,5%

En CE1 : Français : 91,3% / Mathématiques : 85,5%

En CE2 : Français : 87,9% / Mathématiques : 86,1%

En CM1 : Français : 57,9% / Mathématiques : 61,5%

En CM2 : Français : 54% / Mathématiques : 68,2%

## **6. Bilan de la coopérative**

### **Berthouville :**

Bilan pour l'année 2023-2024, au 31 août 2024 :

Actif : à la BRED : 3030€71

En caisse : 126€28

Total actif : 3156€99

Passif : report au 01/09/2023 : 4640€90

Résultat de l'année 2024 : - 1 483€91

Total passif : 3156€99

### **Principales dépenses :**

OCCE et assurance 90€25

USEP : 296€25

Cadeaux de Noël (jeux pour récréation) : 178€67

Matériel pour activités pédagogiques : 41 € 69

Livres pour la BCD : 248€61

Abonnement Logiciels numériques : 82€20

Sorties : 1748€71 (car Paris) + 371€50 (spectacle et car à Pont-Audemer)

### Principales recettes :

Dons parents début d'année : 510€

APE : 529 €

Don administré : 150 €

Dons parents Noël : 385€

Photographies : 354€50

Kemesse : 646,30€

Subvention mairies : 380€

Compte de fonctionnement général du 1.09.2023 au 31.08.2024						
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>			
6070 0008	Achats d'objets à revendre	979,01	7070 0008	Ventes d'objets	1 531,50	
6168 1008	Assurances	10,25	7080 0008	Activités éducatives	646,30	
6181 0008	Activités éducatives	3 890,73	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	380,00	
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00	
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 27	80,00	7551 1008	Subventions d'associations	0,00	
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	92,05	7562 0008	Participations des familles	510,00	
6800 0008	Biens durables	178,67	7700 0008	Recettes exceptionnelles	679,00	
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>5 230,71</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>3 746,80</b>	
<b>Résultat de l'année 2023 - 2024 (B-A) (+/-) : -1 483,91</b>						
Bilan simplifié au 31 Août 2024						
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>			
Soldes des comptes au 31/08/2024						
512 01	BRED (1)	3 030,71	110	Report à nouveau au 1.09.2023 :	4 640,90	
512 02	Autre banque	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2023			
530	Caisse en espèces (2)	126,28	Résultat de l'année 2024 :			-1 483,91
478.1 Erreur débitrice :		0,00	478.2 Erreur créditrice :			0,00
<b>Total de l'actif :</b>		<b>3 156,99</b>	<b>Total du passif :</b>		<b>3 156,99</b>	
<b>La différence entre l'actif et le passif est : 0,00      Le bilan simplifié est équilibré.</b>						

**(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :**

Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2024
mairie de Franqueville	190,00	19/10/2023	sortie scolaire	0,00
mairie de Berthouville	90,00	25/04/2024	sortie scolaire	0,00
mairie de St Cyr de Salerne	100,00	23/07/2024	sortie scolaire	0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
total :	380,00			

Le total des montants correspond au compte 7410.

**Franqueville :**

Actif :

à la BRED : 2 247€56

En caisse : 94€50

Total actif : 2 342€06

Passif : report au 01/09/2023 : 3408€20

Résultat de l'année 2024 : - 1 066€14

Total passif : 2342€06

**Principales dépenses :**

OCCE et assurance 120€

Matériel pour activités pédagogiques : 713€ (jeu pédagogique, affiches EMC, petit matériel pour jardinage, élevage de papillons, livres, matériel pour les activités manuelles...)

Sorties : 364€ (transport sortie forêt) 185€ (transport Bec Hellouin) club poney (720+404) car Berthouville (185) Accrobranches (910+808) car fontaine l'Abbé (291) car patinoire Louviers (632)

**Principales recettes :**

Dons parents début d'année : 925€

APE : 792.20 €

Collecte de papiers : 271.50

Dons parents Noël : 398.80€

Vente des dessous de plat : 149€

Photographies : 928.50

Don mariage : 100€

Kemesse : 646,30€

Subvention mairies : 500€

**Compte de fonctionnement général du 1.09.2023 au 31.08.2024**

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	2 386,20	7070 0008	Ventes d'objets	3 203,50
6168 1008	Assurances	16,00	7080 0008	Activités éducatives	785,30
6181 0008	Activités éducatives	5 350,88	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	500,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 27	120,00	7551 1008	Subventions d'associations	792,20
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	169,36	7562 0008	Participations des familles	1 323,80
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	371,50
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>8 042,44</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>6 976,30</b>
<b>Résultat de l'année 2023 - 2024 (B-A) (+/-) : -1 066,14</b>					
<b>Bilan simplifié au 31 Août 2024</b>					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
Soldes des comptes au 31/08/2024					
512	BRED (1)	2 247,56	110	Report à nouveau au 1.09.2023 :	3 408,20
514	Autre banque	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2023		
530	Caisse en espèces (2)	94,50	Résultat de l'année 2024 :		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :		
<b>Total de l'actif :</b>		<b>2 342,06</b>	<b>Total du passif :</b>		<b>2 342,06</b>
<b>La différence entre l'actif et le passif est : 0,00      Le bilan simplifié est équilibré.</b>					

**(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :**

Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2024
Mairie de Berthouville	190,00	19/10/2023	sorties	0,00
Mairie de Berthouville	210,00	25/04/2024	sorties	0,00
Mairie de St Cyr de Salernes	100,00	23/07/2024	sorties	0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
	0,00			0,00
<b>total :</b>	<b>500,00</b>			

Le total des montants correspond au compte 7410.

Les subventions des communes ont été utilisées pour les sorties scolaires.  
Merci à l'APE pour le don de cette année pour les deux écoles.

## **7. Projets et sorties**

### **Projets communs.**

**Marché de Noël :** Vendredi 20 décembre.

**Journée commune entre les deux écoles :** vendredi 04 avril, vendredi 16 mai.

**Fête de fin d'année :** samedi 28 juin

### **Berthouville :**

Nous travaillons sur le thème « en route pour l'aventure ».

En lien avec ce thème nous bénéficierons de plusieurs interventions dans l'école : en musique, en informatique (de novembre à mars et au mois de juin), en développement durable (par l'intercommunalité), en lecture avec Marion Hardy de la médiathèque de Neuville sur Authou, et l'association « Les Lézards et les mots » pour la création de podcasts ainsi qu'une journée de cohésion de classe qui a eu lieu le vendredi 13 septembre à l'EPAD d'Harcourt (ateliers autour de la cohésion de

classe avec du chant, théâtre, cirque, estime de soi ...)

L'école est inscrite à l'action culturelle « Histoire des arts, production d'écrits et arts plastiques » ainsi qu'à un projet de classe écriture.

Les enseignantes travaillent sur un projet sur l'aventure de l'eau. Une semaine serait dédiée à ce thème dans l'année, si notre projet est retenu par l'OCCE.

Notre projet « Notre école faisons là ensemble » a été retenu. L'école de Berthouville a obtenu un fond d'investissement de 9000€ pour la réalisation de son projet intitulé « Bien être dans sa tête, dans son corps, dans classe et dans son école pour appréhender sereinement et efficacement ses apprentissages. »

Les enseignantes sont désormais dans l'attente des fonds et du matériel pour la mise en place de ce projet.

### **EPS :**

L'école est toujours labellisée génération 2024.

USEP : réinscription à l'USEP.

Il est aussi prévu que nous participions à une rencontre athlétisme en mai.

Nous bénéficierons de 3 interventions en handball en mars-avril.

**Piscine :** période du 10 mars au 02 juin, le lundi après-midi.

Ecole de musique : la classe de Mme Legrix se rendra à l'école de musique de Brionne le mardi après-midi du 05 novembre au 10 décembre.

Les enseignantes ont plusieurs idées de sorties mais elles ne sont pas encore finalisées.

Remerciement à l'APE pour le don effectué à chaque école cette année.

### Nom des écoles :

Mr Maillard informe le conseil d'école que le vote a bien eu lieu en conseil municipal. L'école portera le nom « Ecole du petit prince », un affichage est d'ailleurs en commande.

Ecole de Berthouville : ???

Déclaration ???

### **Franqueville :**

Le thème est identique « en route vers l'aventure ». Nous travaillerons aussi sur le thème du petit prince en liant avec la dénomination de notre école.

Les élèves bénéficieront des visites des intervenants de la communauté de communes : En informatique pour les CP, en EPS et en musique pour les 2 classes. Ces interventions débuteront lors de la période 3. En EPS et en musique, l'objectif est de découvrir des activités sportives ou musiques venues d'ailleurs.

Cette année les enfants des 2 classes se rendront à la piscine de Bernay. Les dates exactes ne sont pas encore connues mais nous pouvons dire que ces séances seront plutôt entre mai et juin. Il s'agit d'un dispositif particulier : les 2 classes se rendront tous les matins pendant deux semaines à la piscine. Deux parents accompagnateurs seront nécessaires pour chaque classe. Ces derniers devront passer un agrément. Nous sommes conscients de l'investissement demandé aux familles pour accompagner ce type de sorties mais nous sommes aussi convaincus du bénéfice pédagogique apporté.

Les sorties scolaires prévues (non finalisées donc susceptibles de modifications) :

\_le vendredi 8 novembre : visite de la médiathèque de Brionne et atelier de lecture.

\_vendredi 6 décembre : spectacle de Noël : le voyage fantastique du père Noël par la compagnie du petit théâtre

\_le 2 mai : Sortie vélo sur la voie vert e

\_le 27 mai : Sortie au parc O'Mafate de Pont Audemer où un parcours sensoriel pieds nus et une course au trésor (course d'orientation) seront proposés aux enfants.

\_le 20 juin : Visite et ateliers au parc Biotropica (atelier « à plumes, à poils et à écailles » pour la classe des PS/MS et atelier « qui mange quoi ? » avec les GS/CP). Les entrées de cette sortie seront financées grâce au don effectué par l'APE.

Photo de classe le mardi 25 mars.

## **8. Equipement et mobilier**

### **A Franqueville :**

La machine à laver de l'école a été raccordée et un séchoir a été acheté. Les atsems ont reçu une lampe afin de pouvoir travailler sur les préparations durant le temps de sieste.

L'APE a offert 10 draisiennes et du matériel de jeu de cour (ballons sauteurs, cordes à sauter)

#### Ce qui est demandé :

Une poubelle extérieure peut-elle être installée ?

L'équipe enseignante demande s'il est possible d'envisager d'équiper l'école d'une photocopieuse couleur.

Une ampoule dans les toilettes est à changer ainsi qu'un porte savon à fixer. Dans la classe de Mr Jannot, de nombreuses ampoules sont grillées et les tableaux gondolés (infiltration d'eau ??).

Mme Danard demande s'il est possible d'installer des étagères dans le placard du hall.

### **A Berthouville :**

Remerciement pour :

Le séchoir à dessin qui reste à monter, ainsi que l'étagère, nouveaux téléphones.

Les demandes sont les suivantes :

Mobiliers :

- Fil tendu dans le vestiaire pour accrocher les productions des élèves,
- Trieurs pour le bureau,

Travaux :

- Réfection du bureau de direction
- Filtre UV

## **9. Questions diverses**

*Question soumise par une représentante des parents d'élèves :*

*\_ Quel contenu et supports utilisés pour l'éducation à la sexualité dès l'école maternelle ?*

*Mme Danard répond que l'éducation sexuelle a été au cœur de vives réactions de parents ces derniers temps puisqu'un projet de loi concernant l'éducation sexuelle a été proposé en mars 2024. Ce dernier a fait écho aux polémiques face à l'EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) mise en place en Belgique. De nombreux blogs, réseaux sociaux etc... se sont emparés du sujet (en mélangeant très souvent l'Evrass qui concerne la Belgique et un projet de loi) en créant la polémique. Mme Danard rappelle que ce projet en est bien resté au stade de projet au vu de la situation politique que nous avons connue cet été. Aucun texte n'étant adopté et surtout aucune directive n'a été transmise aux enseignants à ce jour. Nous, l'équipe enseignante, continuerons d'aborder donc les programmes de L'Education Nationale.*

*« L'Éducation sexuelle » est le plus souvent abordée de façon transversale.*

En maternelle, l'éducation sexuelle est abordée sur les thèmes suivants par exemple : différences physiques entre fille/garçon, respect de soi, respect du corps et de l'intimité, égalité fille/garçon, respect du non etc...). Nous nous appuyons sur les lectures, les situations de la vie quotidienne (passage aux toilettes par exemple : on ne sort pas des toilettes sans être rhabillé, on ne va pas dans un cabinet de toilettes occupé ... En récréation : un camarade qui refuse un câlin, qu'on le touche etc... doit être entendu et respecté). Pour les cycles 2 et 3, il est écrit *qu'il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :*

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

*Ces questions font l'objet d'une intégration à l'ensemble des autres contenus d'enseignement et des opportunités apportées par la vie de classe.*

Par exemple l'an passé une question abordée était « *est-ce que les filles ont le droit de jouer au foot ?* » lors d'un débat de classe. L'enseignante de cycle 3 s'adapte aussi en fonction des textes lus en classe, des connaissances de chacun.

*Prochain conseil d'école : le 25 février 2025 à 18 h à Berthouville*

*Séance levée à*

*Mme Legrix Cécile*



*Mme Danard Nathalie*

